



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N° 215

**BUREAU FÉDÉRAL PRESENTIEL – 8 septembre
2018**

Le Secrétariat Général

Diffusion : Conseil d'administration, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Personnel Fédéral, Etienne Thobois.

Membres du Bureau Fédéral : David Angelats, Christian Barthel (en visioconférence), Florent Chayet, Patricia Corti, Stéphane Corvée, Jean-Michel Richard, Bach Lien Tran, Magali Godin.

Assistent : Céline Berton (DA), Pascal Bildstein (DC), Philippe Limouzin (DTN), Alicia Volant (DF)

Excusée : Stéphanie Goeneutte

Invités : Cyrille Gombrowicz, Fabrice Vallet et Jérôme Careil, Vincent Legras (l'après-midi)

Informations diverses et décisions

0/ Validation du RDI du BF du 30 juin 2018

À la suite de sa diffusion, aucune remarque n'a été émise.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, le RDI du BF du 30 juin 2018.

1/ Communication du président

Le président fait le point sur ses déplacements et rendez-vous de l'été :

- Les Championnats du Monde en Chine : cf intervention du DTN

- Visite d'une délégation de la fédération japonaise au siège fédéral et à l'INSEP dans le cadre de l'exposition Mémoire du Badminton à l'occasion des JO de Tokyo. Il a été convenu d'une action commune pour transposer l'exposition de Tokyo 2020 à Paris 2024.
- Réunion à l'Ecole Polytechnique sur 2 sujets distincts :
 - Le classement : le système actuel étant très bloquant, la fédération pourrait solliciter l'Ecole pour l'élaboration d'un nouvel algorithme, pour un coût estimé entre 25 et 30 000 euros. Le sujet est en réflexion.
 - Sciences 2024 : Polytechnique s'engage, avec 10 autres grandes écoles, à proposer des solutions contribuant à l'amélioration des performances sportives. Chaque fédération doit les solliciter au travers d'une réunion d'extraction définissant ses besoins précis. Cette réunion a été ponctuée par une intervention de Roxana MARACINEANU, nommée Ministre des Sports le jour même.

Puis le Président évoque la relation difficile entre le CNOSF et le Gouvernement, notamment au sujet du financement du Sport, dans une période où sont annoncées 1 600 suppressions de postes au sein du Ministère des Sports.

Enfin, le Président fait un point sur la Maison du Bad : un rendez-vous téléphonique avec Jean-François Martins de la Mairie de Paris est programmé le 21 septembre ; toutefois les 2 autres fédérations refusent d'avancer sur le projet sans la certitude d'une attribution de parcelle par la Mairie de Paris.

2/ Communication du DTN

Le DTN fait le point sur l'actualité du secteur avec un focus sur :

- Les Championnats du Monde : déception en termes de prestation des joueurs. Au niveau de l'encadrement, Imogen Bankier apporte incontestablement un plus aux athlètes. Par ailleurs, les formalités administratives sont en cours pour obtenir un visa de travail pour Chen Gang.
- Point sur les classements : Brice Leverdez dans le top 20, stagnation de Lucas Corvée et progression de Toma Popov aujourd'hui 81^{ème} joueur mondial.
- La réunion de rentrée avec les athlètes : les nouvelles modalités et les objectifs leur ont été exposés
- Reprise d'Elisa Chanteur après son congé maternité.
- Divers :
 - Point sur l'annonce de la suppression de 1600 postes au sein du Ministère des Sports
 - Présence du Badminton à l'INSEP à l'occasion des Journées du Patrimoine
 - L'engagement en région : début du tour de France sur le « Qui Fait Quoi » ?
 - Point sur le dossier Classement et Offre de pratiques. Cette dernière doit être repensée. Cyrille Gombrowicz, en collaboration avec Fabrice Vallet, va proposer un échéancier. Le Secrétaire Général souligne que ces 2 dossiers doivent être bien articulés car liés.
 - Les appels à projet du CNDS : Excellent travail d'Anthony Guidoux. Une réunion B4ALL très intéressante vient d'être organisée à Rome. La suivante aura lieu en même temps que les France Parabad à Orléans.

- Bad extérieur : problèmes de partenariats. Il est nécessaire de faire évoluer les licences.
 - Qui Fait Quoi : point par Cyrille Gombrowicz : il s'agit d'une démarche de communication, dans le but d'obtenir des retours du territoire sur les propositions faites. Une première réunion a eu lieu en Bretagne avant l'été. Une seconde prévue en Pays de la Loire début septembre a dû être annulée. Une journée spéciale sera organisée sur ce thème le dimanche matin des IFB 2018.
 - Plan de Développement : la première version a été retravaillée ; une communication vers les régions est effectuée.
- Paris 2024 : Présentation de la Cellule Performance et du Projet 2024 par Fabrice Vallet : cf point 4.4.1

3/ Points soumis au vote du Bureau Fédéral

3.1 Secteur Diversité des Pratiques

3.1.1 Convention groupe Colisée

Présentation, par la vice-présidente du secteur, du projet de convention avec le groupe Colisée, gérant l'accueil de personnes âgées au sein d'EHPAD.

En mai 2018, la FFBaD a été sollicitée par le Groupe Colisée qui gère l'établissement de Chatel-Guyon « Les Candelies », partenaire du club local, avec lequel des animations en EHPAD ont été engagées. Intéressé par nos méthodes et la notion de création de lien social à travers le badminton, le Groupe souhaiterait progressivement généraliser la pratique d'un badminton adapté au sein de ses établissements.

Afin de déployer notre dispositif senior à grande échelle, il est intéressant de s'appuyer sur le groupe Colisée pour bénéficier de leur réseau de maisons de retraite afin d'y proposer l'activité badminton.

Cette convention représente plusieurs atouts pour notre fédération :

- Une manne financière pour la FFBaD
- Un atout pour la pérennisation des emplois dans les territoires Un tremplin pour la généralisation du dispositif seniors
- Une nouvelle forme de partenariat économique qui peut être entendue à d'autres dispositifs et d'autres partenaires

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Stéphane Corvée alerte sur le risque que ce groupe n'ait plus besoin de la fédération une fois ses encadrants formés.

Le bureau fédéral, valide, à la majorité, la signature du projet de convention avec le groupe Colisée concernant la mise en place d'une activité Badminton au sein des EHPAD.

La convention avec Colisée précise bien que la prise de licence individuelle fédérale n'est valable que sur la saison sportive 2018-2019, à titre expérimental. L'expérimentation sera effectuée sur une quinzaine d'établissements. Or, la licence individuelle fédérale est aujourd'hui réservée à des publics spécifiques (dirigeants des instances nationales, sportifs de haut niveau, cadres techniques, salariés, etc.). Le cas du Groupe Colisée et de ses établissements ne rentre donc dans aucune case.

Il est demandé au bureau fédéral de créer une exception dans ce cas précis, pour la

période qui concerne la phase d'expérimentation.

Le bureau fédéral, vote, à l'unanimité, la création exceptionnelle d'une catégorie « Publics spécifiques et pratiques innovantes » pour la prise de licence individuelle.

Un vote électronique du Conseil d'Administration sur ce sujet sera lancé dans la semaine à venir.

3.1.2 Réponse aux appels à projets du CNDS

Présentation, par la vice-présidente du secteur, des appels à projet du CNDS dans le cadre du Plan Héritage et Société.

Trois appels à projets sont disponibles dans le cadre du Plan Héritage et société - Volet innovation sociale et RSE par le sport : l'un sur la thématique « accélérateur de l'innovation sociale par le sport », l'autre sur la « diversité de la pratique des activités physiques et sportives », le dernier sur « sport et handicap, matériel pour la pratique ».

La FFBaD a fait le choix de répondre à 2 appels à projet sur la thématique « Accélérateur de l'innovation sociale par le sport » :

- Le 1^{er} concerne le développement du badminton pour les personnes en situation de handicap physique et mental. De nombreuses actions sont déjà en cours sur le territoire à l'initiative de clubs, notamment pour ce qui concerne le sport adapté.

Le bureau fédéral, valide, à l'unanimité, l'appel à projet du CNDS concernant le handicap.

- Le 2^{ème} concerne le Badminton extérieur. L'expérimentation menée cet été a montré tout l'intérêt du développement d'une pratique en extérieur pour capter de nouveaux publics et proposer de nouvelles formes de pratiques. La faisabilité a été en grande partie démontrée, en attendant le volant révolutionnaire de la BWF.

Le bureau fédéral, valide, à l'unanimité, l'appel à projet du CNDS concernant le Bad en extérieur.

Concernant l'appel à projet sur la thématique « Sport et Handicap : matériel pour la pratique », il est décidé de ne pas y répondre dans l'immédiat en raison d'autres demandes de financement en cours dans ce domaine.

En revanche, sur la thématique de la Diversité des Pratiques et, notamment, le multisports (multiraquettes, Racketlon), le timing est trop serré pour pouvoir prétendre à répondre à l'appel à projet.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

3.2 Secteur Territoires Durables

3.2.1 Extension du Prix des Mémoires d'Etudiants

Présentation par la vice-présidente du secteur, de la note proposant l'extension du Prix des Mémoires d'étudiants sur le Badminton.

Dans la même idée que le Prix FFBaD, l'Association Francophone de Badminton (AFB) propose d'organiser un concours annuel de mémoires d'étudiants issus d'universités de pays francophones, rédigés en langue française et traitant de thématiques liées au badminton.

Le concours prime des études dans trois catégories :

- Les mémoires de diplôme à Bac +5,
- Les thèses de 3ème cycle.

Le DTN précise que le financement de cette action (faire venir les étudiants de Pays Francophones sur Paris) est garanti par divers organismes comme le CNOSF.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'extension du Prix des Mémoires d'Etudiants issus d'universités de pays francophones.

3.3 Secteur Communication / Marketing / Evenementiel

3.3.1 Epreuves BWF 2020-2025

Présentation, par la vice-présidente du secteur, de la note émanant de la commission Evénements Internationaux.

Le 19 juin 2018, la BWF a lancé son appel à candidature pour l'organisation des compétitions internationales suivantes (1) :

- **BWF World Championships** (2021, 2022, 2023 et 2025)
- **BWF Thomas/Uber Cup** (2020, 2022 et 2024)
- **BWF Sudirman Cup** (2021, 2023 et 2025)
- **BWF World Junior Championships** (2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025)
- **BWF World Senior Championships** (2021, 2023 et 2025).

Pour les fédérations intéressées, la BWF attendait une lettre d'intention indiquant le(s) événement(s) et année(s) pour le 3 août 2018 portant sur le type d'événement(s) et l'année. Compte tenu du planning des instances fédérales, la FFBaD a répondu être intéressée mais donnera une réponse le 10 septembre, à la suite du bureau de ce jour.

Les dossiers de candidature seront à remettre à la BWF avant le 19 octobre 2018, pour une décision entre le 26 et 30 novembre. Pour rappel, le cycle HSBC World Tour en cours concernant les Internationaux de France s'étend sur la période 2018-2021. La BWF lancera probablement son appel à candidature pour le cycle du World Tour suivant courant de saison 2019-2020.

La fédération s'était engagée à organiser au moins une compétition par olympiade. Certains paramètres sont toutefois à prendre en compte, tels que le financier, l'équipement, la préparation aux JO 2024 etc. La fédération doit proposer une solution permettant d'anticiper les coûts.

La fédération a pris l'attache d'Etienne Thobois pour obtenir son avis et la commission Evénements Internationaux s'est réunie pour réfléchir sur le sujet. Dans le cadre de la politique de la fédération, les préconisations de la commission sont de candidater à l'organisation des Championnats du Monde 2025 et éventuellement d'organiser les Championnats du Monde Vétérans en 2023.

Le Directeur de la Communication précise que les droits d'entrée ne sont plus fixés par la BWF. Elle laisse désormais le choix aux candidats de proposer un montant pour ces droits au regard de ses possibilités de financement.

Il précise également que la décision prise aujourd'hui sera rapidement transmise au Ministère et au GESI, ce qui nous permettra d'être fixés bien en amont sur le montant de la subvention.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, la candidature de la FFBaD à l'organisation des Championnats du Monde Vétérans en 2023 et des Championnats du Monde 2025.

3.3.2 Equipementier fédéral « Textile » 2019-2020

Présentation de la note analysant les réponses à l'appel d'offres équipementier publié au mois de mai. 7 sociétés ont souhaité répondre à cet appel :

3 marques de badminton : Yonex, Babolat et Forza.

4 équipementiers généralistes : Erima, Eldera, Zeus Sport et Original Flocker (équipementier actuel de la fédération)

La meilleure proposition est celle de Forza, car marque spécialiste et la moins chère. Cela peut toutefois poser un problème avec Yonex, partenaire de la fédération pour les volants des équipes de France et partenaire titre des IFB, ainsi qu'avec les équipementiers personnels des joueurs pour les compétitions individuelles.

Il apparaît donc peut-être opportun de se positionner, par défaut, en faveur d'un équipementier généraliste.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Le bureau fédéral valide, à la majorité, l'attribution du contrat Equipementier à la société Original Flocker pour les années 2019 et 2020.

3.3.3 Phase qualificative des Championnats d'Europe par équipe mixte

La vice-présidente du secteur indique qu'il s'agit d'un vote de principe puisque cela a déjà été acté avec le club d'Aire sur la Lys.

Le DTN adjoint précise qu'il sera préférable, dans un second temps, d'intégrer directement cette compétition à notre calendrier car elle est obligatoire et qu'une seule équipe est qualifiée d'office, le Danemark.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, l'attribution de l'organisation de la phase qualificative des Championnats d'Europe par équipe mixte du 7 au 9 décembre 2018 à Aire sur la Lys.

3.3.4 Championnats de France

Présentation de la candidature à l'organisation des Championnats de France Parabadminton 2019 du Club Laïque des Tourelles Orléans Badminton (CLTO Badminton).

Le point faible d'Orléans est d'investir leurs bénévoles sur deux évènements Les Championnats de France ParaBadminton et le Master d'Orléans.

Leur point fort est qu'ils sont déjà prêts à lancer l'organisation et ont un salarié pour gérer l'évènement, en plus de Weny Rasidi.

A quatre mois de l'évènement, ils sont déjà opérationnels.

Une interrogation persiste sur les relations entre le CLTO et CLTO Masters.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'attribution de l'organisation des Championnats de France Parabadminton au CLTO (Orléans).

Présentation de la candidature à l'organisation des Championnats de France Vétérans 2019 du Club de Challans.

Ce point n'était pas prévu au vote car il s'agit d'une candidature de dernière minute. Le service Événementiel a étudié le dossier et il a été décidé de le proposer au vote aujourd'hui car la candidature répond au cahier des charges.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet

Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'attribution de l'organisation des Championnats de France Vétérans 2019 au club de Challans.

4/ Points d'information

4.1 Secteur Administratif *Jean-Michel richard*

4.1.1 Point sur les dossiers en cours

Présentation par le Secrétaire Général, des dossiers en cours du secteur avec un focus sur :

- Les dossiers informatiques : autorisation de tournois et gel du classement sur le mois de septembre
- L'organisation des prochains CA : les 2 premiers CA se tiendront du vendredi au samedi et les 2 CA suivants du samedi au dimanche
- Le séminaire SG – TG au FIAP les 29 et 30 septembre prochain
- L'Agence Mondiale Antidopage souhaite que seules les agences nationales gèrent les examens et les résultats
- La mise en place d'une Agence Française Sans Violence et du Fair Play par le CNOSF : Valérie Contoz a été proposée comme référente
- Le logiciel de compétitions : après un mois de négociation, le dossier n'a pas abouti avec la société I-Click
 - L'enquête sur les formats de compétitions : les tendances sont : 1 ronde suisse, 1 poule de poule, 1 consolante, 1 poule de 6
- La démission de Stéphanie Goeneutte de son poste de Secrétaire Générale Adjointe au Bureau Fédéral. Elle reste membre du CA. Une élection pour son remplacement devra être organisée au prochain CA. Afin de respecter la parité, la place vacante ne pourra être attribuée qu'à une femme.

4.2 Secteur Diversité des Pratiques..... *Bach Lien Tran*

4.2.1 Point d'information sur le questionnaire ICN

Faute de temps, ce point n'a pu être abordé.

4.2.2 Point d'information sur les compétitions Jeunes en Grand Est

La ligue Grand Est organise, chaque année, un Circuit Jeunes de 7 étapes de 2 jours. La compétition ne se joue qu'en poules. Après chaque étape, un classement est établi, les résultats du samedi étant utilisés pour établir les poules du dimanche, ce qui n'est actuellement pas autorisé par le règlement. Ce format de compétition remportant un vif succès, la fédération réfléchit à proposer une solution qui puisse convenir à toutes les parties.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Un courrier sera adressé à la ligue Grand Est dans les jours à venir.

4.3 Secteur Territoires Durables..... *Patricia Corti*

Faute de temps, les points d'information du secteur territoires durables n'ont pu être abordé.

4.4 Secteur Haut Niveau *David Angelats*

4.4.1 Présentation de l'organisation du Haut Niveau et Projet 2024 par Fabrice Vallet, DTN Adjoint du Haut Niveau

Au sein du Ministère des Sports, la FFBaD reste la fédération olympique qui n'a pas de médaille, même si beaucoup de progrès ont été faits. Il est donc nécessaire d'opérer un changement de fonctionnement très important.

La Cellule Performance est composée de David Angelats, Philippe Limouzin, Fabrice Vallet et Christophe Jeanjean.

Ses missions sont les suivantes :

- Elaborer la stratégie générale 2024
- Fixer les objectifs
- Impulser
- Evaluer les résultats et débriefier les compétitions
- Assister et conseiller l'encadrement

La priorité n°1 est l'objectif Paris 2024 sachant qu'il y a Tokyo qui se profile en 2020.

Identification d'un groupe d'athlètes appelé Groupe Performance pour l'objectif Tokyo 2020.
Identification d'un groupe d'athlètes appelé Haut Niveau au sein duquel on distingue 2 catégories de joueurs :

- Joueurs capables de rejoindre le groupe objectif 2020 d'ici la fin de saison. Dans le cas contraire, ils seront sortis du dispositif.
- Joueurs pouvant s'inscrire dans une démarche Paris 2024, mais il faut plutôt envisager 2028.

Présentation de l'organisation à l'INSEP :

Responsable des simples : Chen Gang, assisté de Junling Zhou

Responsable des doubles : Baptiste Carême, assisté de Maxime Michel et Imogen Bankier

Thibault Pillet : en appui aux simples et à la vidéo. Il sera aussi le lien avec les pôles France Jeunes car il est nécessaire que les joueurs de l'INSEP et des pôles soient dans une logique générale identique.

Joran Love : Préparateur Physique au service des entraîneurs responsables.

Le Projet Féminin : il est relativement performant en double mais il y a nécessité d'un projet fort de simple dame, ce qui aujourd'hui semble compliqué dans l'optique d'une qualification pour Tokyo 2020.

Nécessité de nommer un responsable du Projet Féminin et de développer les stages Féminins.

Des questions sont en suspens, telles que :

- Faut-il privilégier 2024 pour la qualification 2020?
- Faut-il limiter notre ambition sur 2020 pour former 2024 sur les événements de référence par équipe ?
- Revoir les principes d'attribution des Aides Personnalisées adaptés à ce projet
- Définir les règles de coaching sur les compétitions de référence, et les IFB.

Enfin, Fabrice Vallet termine son intervention par un point sur les règles de qualification aux Jeux Paralympiques de 2020. En effet, concernant le Badminton, la qualification est basée sur les paires de double. Les joueurs de double joueront donc le simple. Ce qui engendre de grosses difficultés, notamment pour David Toupé, qui bien qu'étant 4^{ème} joueur mondial n'est pas qualifiable aujourd'hui faute de partenaire de double ; il faut donc rapidement créer une paire qui puisse performer pour se qualifier.

Le DTN Adjoint au Haut Niveau demande et obtient de pouvoir présenter l'ensemble de ce projet à l'occasion du prochain Conseil d'Administration.

Chacun s'est exprimé sur ces sujets.

4.5 Secteur Communication / Marketing / Événementiel..... *Pascal Bildstein*

Faute de temps, les points d'information du secteur communication, marketing, événementiel n'ont pu être abordé.

4.6 Secteur Emploi / Formation *Stéphane Corvée*

4.6.1 Point d'étape Plan Emploi Fédéral

Présentation, par Jérôme Careil, DTN Adjoint à la Formation, du point d'étape sur le Plan Emploi Fédéral.

Les arrivées de Vincent Legras et Frédéric Dor ont permis de vous proposer les évolutions du Plan Emploi Club en un Plan Emploi Fédéral.

Ces évolutions ont été formulées afin de provoquer des choix forts inscrits dans les axes du projet fédéral « Ambition 2025 ».

5 axes sont proposés :

- Accompagnement et pilotage d'un centre de ressources sur l'emploi et élaboration et animation d'un réseau national de référents Emploi,
- Aide exceptionnelle à la structuration de la professionnalisation des territoires
- Soutien aux clubs ayant un projet de « Performance Jeunes »
- Aide à l'emploi des clubs développement une spécificité
- Soutien des acteurs de proximité dans les territoires

Modalités de soutien de l'Axe 2 sur la base du reliquat :

Les modalités du versement unique en 2019 peuvent suivre l'une des trois options suivantes :

Option 1 : Enveloppe de 9400 € par Ligue

Option 2 : Enveloppe de x € par Ligue en fonction du nombre de licenciés (budget total 113000 €)

Option 3 : Enveloppe fixée en fonction de la demande formulée dans la limite de 15 000 € maximum

Avec une préconisation pour l'option 1.

Modalités de soutien financier des Axes 3, 4 et 5 sur la base des 300 000€ annuels :

Il est envisageable d'encadrer le montant possible d'un minimum de 10 000 € à un maximum de 25 000 €.

Les options peuvent s'établir comme suit :

Option 1 : rester sur le schéma précédent soit 15 000 € sur 3 ans (7 000€ la 1^{ère} année, 5 000 la 2^{ème} année et 3 000 la 3^{ème}) à 20 structures.

Option 2 : Versement de 20 000 € sur deux ans à 15 structures. Même montant de 10 000€ chaque année

Option 3 : Versement en 1 ou 2 ans, d'un montant compris entre 10 000 et 25 000€ en fonction de la demande de la structure et lié à sa dynamique et de son degré de préparation.

Avec une préconisation pour l'option 2.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

La réflexion en cours va être approfondie et les propositions affinées pour être soumises au prochain Conseil d'Administration.

4.7 Secteur Financier *Christian Barthel*

4.7.1 Point au 31 juillet 2018

Présentation, par la Directrice Financière, de la situation budgétaire à la date du 31/07/2018, ainsi que la nouvelle version de la convention d'objectifs pluriannuelle à la suite des retours du ministère courant juillet.

Au total, sur l'ensemble de la convention d'objectifs, la fédération bénéficie de 57 000 € de plus que ce qui était prévu dans le budget prévisionnel 2018.

Fin de la séance à 17h.